

Fiche méthodologique pour les prescripteurs de chimiothérapie orale

CHIMIOThERAPIES ORALES : PROJET REGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le Réseau Onco-Normand (RON) et l'OMÉDIT de Haute-Normandie ont souhaité élaborer un projet régional autour des chimiothérapies orales afin de communiquer sur ces médicaments, d'apporter à tous les professionnels concernés et aux patients une information claire et pratique sur leur bon usage, leur iatrogénie et la prévention des effets indésirables.

Ce qui est à votre disposition :

Sur le site internet de l'OMÉDIT, page chimiothérapies orales (www.omedit-hautenormandie.fr) et sur le site du Réseau Onco-Normand (www.onco-normand.org) :

1. **répertoire des molécules de chimiothérapie disponibles par voie orale** (spécialité, classe, mécanisme d'action, indications, modalités de délivrance)
2. **fiches d'information recto-verso pour chaque médicament** de 2 types
 - pour les **patients**
 - pour les **professionnels de santé**
3. **carnet universel de suivi du patient, en lieu et place des carnets de laboratoires.** (Envoi gracieux par le RON sur commande de votre part)

Ce carnet permet de faire le lien entre le patient, le médecin traitant, le pharmacien d'officine, l'infirmière libérale et les professionnels hospitaliers.

La présentation de ce carnet par le patient à chacun de ses interlocuteurs, lors de chaque visite permettra de noter la date de délivrance du traitement, les questions à poser au prescripteur de chimiothérapie orale, les remarques concernant la qualité de vie du patient...

Ce qu'on attend de vous :

1. **Remettre au patient :**
 - **Fiche d'information patient** du médicament prescrit (à télécharger sur les sites OMÉDIT ou RON puis à imprimer)
 - **Carnet universel de suivi** contenant **1 enveloppe pharmacien, 1 enveloppe infirmière et 1 enveloppe médecin traitant** (à remettre par le patient à chacun des professionnels cités)
2. **Faire une ordonnance pour le passage de l'infirmière** au minimum 1 fois par semaine.
3. **Informé le médecin traitant** le plus rapidement possible de la prescription d'une chimiothérapie orale par tout moyen à votre convenance.